

**DOSSIER DE PRIORITE DE MUTATION
INTRA-ACADEMIQUE
AU TITRE DU HANDICAP**

Demande formulée pour la rentrée 2022

**Dossier à retourner, par mèl, avant le
mardi 5 avril 2022 à ce.sms@ac-dijon.fr**

Tout dossier incomplet ne pourra être instruit

Nom : Date de naissance :
Prénom :
Téléphone fixe :portable :
Adresse :
.....
Mail :

Situation Familiale : ¹

☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Célibataire/concubin(e) ☐ Divorcé(e)

Nombre d'enfant(s) :

Situation Professionnelle :

Corps / grade :
Discipline :
Etablissement (s) :

Personne concernée : ¹

☐ L'intéressé(e) ☐ Conjoint(e) ☐ Enfant

Dossier médical de la personne concernée (enseignant(e) ou conjoint(e) ou enfant) :

Bilan détaillé et récent de la situation médicale (établi par le spécialiste), précisant la nature et l'histoire de la pathologie, les traitements antérieurs et/ou en cours, les perspectives évolutives, le retentissement professionnel tel que les arrêts de travail pour congé maladie au cours des trois dernières années, et éventuellement la prescription de tierce personne...

Nécessité de joindre la **photocopie de toutes les pièces utiles** (bulletin d'hospitalisation, compte-rendu opératoire, interprétation d'imagerie médicale, bilan biologique, prise en charge rééducative...)

☐ **RQTH** ² (photocopie obligatoire) ☐ En cours (accusé réception obligatoire)

☐ **Autre** (AAH, reconnaissance d'invalidité, notification MDPH d'orientation scolaire...) avec **photocopie de l'attestation (ou des attestations) à joindre obligatoirement** au dossier.

¹ Cocher la case correspondante

² **RQTH** : Reconnaissance de qualité de travailleur handicapé. Le dossier est à retirer et à renvoyer à la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) de votre département de résidence.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

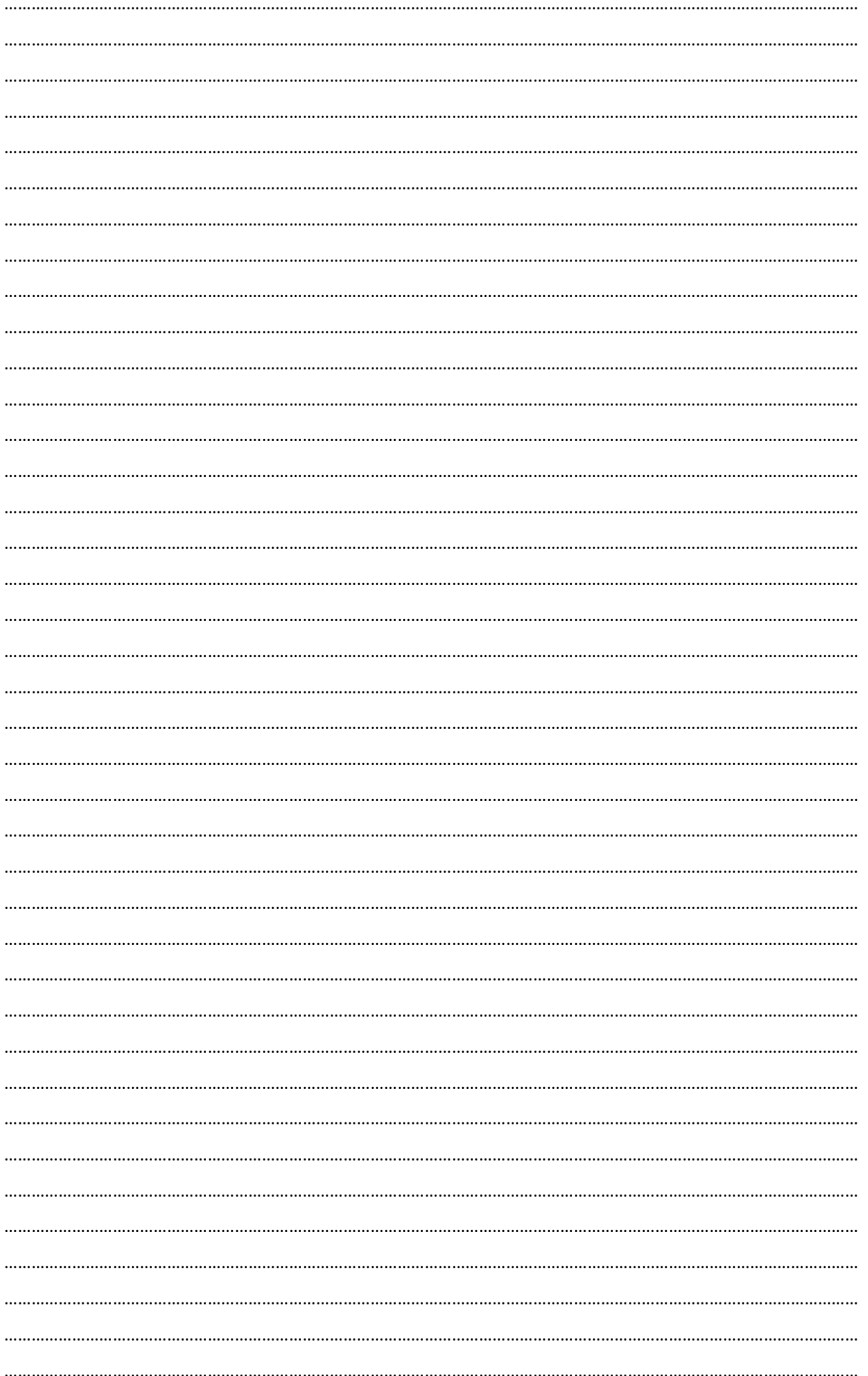
.....

.....

.....

En quoi la mutation sollicitée améliorera-t-elle les conditions de vie de la personne handicapée ?

[illegible]



Date :

Renvoyer le dossier de priorité au titre du handicap complété **avec les pièces jointes** pour **le mardi 5 avril 2022**, terme de rigueur à l'adresse mèl suivante :

ce.sms@ac-dijon.fr